

L'ordre du jour, pour la réception du rapport du Comité Général sur le Bill relatif au transport des matières dangereuses dans les navires, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité Général.

La Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en Comité sur le dit Bill, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et l'honorable *M. Campbell* fait rapport que le Comité a examiné le Bill et y a fait de nouveaux amendements.

*Ordonné*, Que les amendements soient pris en considération Mardi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la nomination de Maîtres de havre pour certains ports dans les Provinces de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*, étant lu ;

Le Bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité Général.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et l'honorable *M. Campbell* fait rapport que le Comité a examiné le Bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mardi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour augmenter le nombre des membres de la Corporation de la Maison de la Trinité de *Québec* et en étendre les pouvoirs, étant lu ;

Le Bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé à un Comité Général.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre se forme, en conséquence, en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et l'honorable *M. Campbell* fait rapport que le Comité a examiné le Bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mardi prochain.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du Bill relatif aux poids et mesures, étant lu ;

Le Bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en Comité des subsides.

(*En Comité.*)

1. *Résolu*, Qu'une somme n'excedant pas deux mille quatre cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Observatoire de *Québec*, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

2. *Résolu*, Qu'une somme n'excedant pas quatre mille huit cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Observatoire de *Toronto*, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

3. *Résolu*, Qu'une somme n'excedant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Observatoire de *Kingston*, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.

4. *Résolu*, Qu'une somme n'excedant pas cinq cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de l'Observatoire de *Montréal*, pour l'année finissant le 30 Juin 1874.